

États financiers du

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

Pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audités)

Commentaires du gestionnaire sur les états financiers intermédiaires non audités

Les présents états financiers intermédiaires du Fonds de capital Goodwood (le « Fonds ») pour le semestre clos le 30 juin 2023 ont été établis par le gestionnaire. Les présents états financiers intermédiaires n'ont pas fait l'objet d'un examen ou d'un audit par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., les vérificateurs externes indépendants du Fonds.

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

État de la situation financière

Au 30 juin 2023 (non audités) et au 31 décembre 2022

	Note	30 juin 2023	31 décembre 2022
Actifs			
Trésorerie		1 249 403 \$	1 617 628 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (coût- 6 693 598 \$; 6 388 550 \$ au 31 décembre 2022)	6	3 773 139	3 676 419
Intérêts courus et dividendes à recevoir	2	32 001	12 587
Total des actifs		5 054 543 \$	5 306 634 \$
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	8	47 605 \$	14 860
Total des passifs (excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)		47 605 \$	14 860 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	7	5 006 938 \$	5 291 774 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie			
Catégorie « A »		1 403 744 \$	1 615 382 \$
Catégorie « F »		3 603 194	3 676 392
Total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		5 006 938	5 291 774
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part			
Catégorie « A »		14,81 \$	15,65 \$
Catégorie « F »		10,22	10,74

Approuvé par Goodwood Inc.

"Peter H. Puccetti"

Administrateur chef des placements

"Curt S. Cumming"

Administrateur président

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

État du résultat global (perte)

Semestres clos le 30 juin 2023 et le 30 juin 2022 (non audités)

	Note	2023	2022
Produits			
Revenu de dividendes		30 614 \$	25 294 \$
Revenu d'intérêts		26 453	7 933
Pertes nettes de change		(953)	(38)
Profits nets réalisés sur les actifs financiers		10 297	247 181
Variation nette de la moins-value latente des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		(208 328)	(1 906 083)
Total des produits		(141 917) \$	(1 625 713) \$
Charges d'exploitation			
Honoraires juridiques et professionnels		54 363 \$	32 629 \$
Frais de gestion	8	35 428	40 128
Charges générales et administratives		13 337	13 340
Honoraires des fiduciaires		12 386	5 578
Charges liées à la rémunération des administrateurs		3 923	3 105
Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille	9	366	3 177
Retenues d'impôt		119	246
Honoraires d'audit		30	8,046
Charges d'intérêts		-	206
Total des charges d'exploitation		119 952 \$	106 455 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	7	(261 869) \$	(1 732 168) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie			
Catégorie « A »		(76 280) \$	(996 778) \$
Catégorie « F »		(185 589)	(735 390)
		(261 869)	(1 732 168)

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Semestres clos le 30 juin 2023 et le 30 juin 2022 (non audités)

30 juin 2023

Opérations sur les parts

Catégorie	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture du semestre	Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Produit des parts émises rachetables	Rachat de parts rachetables	Transfert vers/ depuis	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture du semestre
Catégorie « A »	1 615 382	(76 280)	5 658	(132 971)	(8 045)	1 403 744
Catégorie « F »	3 676 392	(185 589)	128 101	(23 755)	8 045	3 603 194
Total	5 291 774 \$	(261 869) \$	133 759 \$	(156 726) \$	- \$	5 006 938 \$

30 juin 2022

Opérations sur les parts

Catégorie	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture du semestre	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Produit des parts émises rachetables	Rachat de parts rachetables	Transfert vers/ depuis	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture du semestre
Catégorie « A »	3 773 224	(996 778)	5 000	(376 930)	(541 960)	1 862 556
Catégorie « F »	2 623 482	(735 390)	17 029	(503 106)	541 960	1 943 975
Total	6 396 706 \$	(1 732 168) \$	22 029 \$	(880 036) \$	- \$	3 806 531 \$

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

Tableaux des flux de trésorerie

Semestres clos le 30 juin 2023 et le 30 juin 2022 (non audités)

No	Note	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		(261 869) \$	(1 732 168) \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants:			
Profits nets réalisés sur les actifs financiers		(10 297)	(247 181)
Variation nette de la moins-value latente des actifs financiers		208 328	1 906 083
		(63 838)	(73 266)
Achats de placements		(645 846)	(429 364)
Produit de la vente de placements		351 095	1 272 562
Augmentation nette des intérêts courus et dividendes à recevoir		(19 414)	(9 383)
Augmentation nette des autres créances		-	(15 900)
Augmentation (diminution) nette des créditeurs et des charges à payer		32 745	738
Sorties nettes (entrées nettes) de trésorerie liées aux activités d'exploitation		(345 258)	745 387
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Produit de l'émission de parts rachetables		133 759	22 029
Paiement au titre du rachat des parts rachetables		(156 726)	(880 036)
Entrées nettes (sorties nettes) de trésorerie liées aux activités de financement		(22 967)	(858 007)
Diminution nette de la trésorerie			
Trésorerie à l'ouverture du semestre		1 617 628	162 075
Trésorerie à la clôture du semestre		1 249 403 \$	49 455 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie			
Intérêts payés		- \$	206 \$
Intérêts reçus		8 359	(292)
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt		29 175	23 891

* Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

État des placements

Au 30 juin 2023 (non audité)

VALEUR NOMINALE/ NOMBRE D' ACTIONS	DESCRIPTION	COÛT MOYEN	JUSTE VALEUR	POURCENTAGE DE L'ACTIF NET
		\$	\$	
Placements détenus				
Titres de sociétés ouvertes canadiennes :				
47,600	Quipt Home Medical Corp.	300 082	337 960	6,74
28,900	Green Impact Partners Inc.	270 816	229 755	4,59
14,900	Polaris Infrastructure Inc.	223 609	212 325	4,24
4,940	Enghouse Systems Ltd.	269 819	159 019	3,18
165,000	Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd.	221 414	154 275	3,08
2,350	CCL Industries Inc., Class B	136 126	153 032	3,06
1,570	Cargojet Inc.	209 207	151 065	3,02
28,454	Sangoma Technologies Corp.	326 912	141 701	2,83
8,785	Dream Industrial Real Estate Investment Trust	104 762	123 956	2,48
66,024	Medexus Pharmaceuticals Inc.	101 781	122 805	2,45
1,500	Granite Real Estate Investment Trust	110 144	117 570	2,35
570	Firstservice Corp	76 088	116 291	2,32
420	Boyd Group Services Inc.	79 483	106 155	2,12
1,377,600	Newtopia Inc.	660 461	103 320	2,06
5,840	BSR Real Estate Investment Trust	107 565	99 105	1,98
4,585	Gibson Energy Inc.	74 701	95 506	1,91
287,722	NowVertical Group Inc.	230 178	86 317	1,72
1,575	Exchange Income Corp.	81 419	82 546	1,65
378,000	PopReach Corp.	466 708	81 270	1,62
227,500	Quisitive Tech Solns Inc.	241 117	80 763	1,61
1,070,000	Newtopia Inc. July 8, 2023	74 900	80 250	1,60
3,740	Information Services Corp.	83 395	79 251	1,58
2,990	Brookfield Business Corp.	91 480	74 660	1,49
3,200	Brookfield Business Partners L.P.	97 548	72 992	1,46
22,500	Nanoxplore Inc.	92 487	72 900	1,46
387,228	Voxtur Analytics Corp.	271 060	69 701	1,39
342,000	Good Natured Products Inc.	306 275	35 910	0,72
73,400	Skylight Health Group Inc.	472 144	1 468	0,03
		5 781 681	3 241 868	64,74
Titres de sociétés fermées canadiennes				
166,600	Morgan Solar Inc., actions privilégiées A	193 071	-	-
		193 071	-	-
Titres de sociétés ouvertes canadiennes				
535,000	Newtopia Inc. bons de souscription, 7 mars 2025	-	7 845	0,16
535,000	Newtopia Inc. bons de souscription, 7 septembre 2023	-	1 623	0,03
320,000	Newtopia Inc. bons de souscription, 29 avril 2024	-	263	0,01
		-	9 731	0,20
Obligations de sociétés étrangères:				
200,000	Bluedot Inc. 8%, 14 mai 2024	268 520	264 940	5,29
100,000	Opera Event Inc. 12.5%, 26 juillet 2023	126 790	132 470	2,65
500	Opera Event Inc. 2%, 23 février 2026	619	662	0,01
150,000	Virginia Black LLC 15.0%, 30 septembre 2023	193 095	-	-
		589 024	398 072	7,95

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

État des placements (suite)

Au 30 juin 2023 (non audité)

VALEUR NOMINALE/ NOMBRE D' ACTIONS	DESCRIPTION	COÛT MOYEN	JUSTE VALEUR	POURCENTAGE DE L'ACTIF NET
		\$	\$	
Titres de sociétés ouvertes étrangères:				
2 365	Argan Inc.	129 822	123 468	2,47
		129 822	123 468	2,47
Placements détenus				
Bons de souscription étrangers:				
92 362	Opera Event Inc. bons de souscription, 26 février 2026	-	-	-
		-	-	-
Total des placements détenus		6 693 598	3 773 139	75,36
Total des placements		6 693 598	3 773 139	75,36
Autres actifs, montant net			1 233 799	24,64
Actif net			5 006 938	100,00

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

Notes afférentes aux états financiers

Pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audités)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Fonds de capital Goodwood (le « Fonds ») est un fonds commun de placement à capital variable constitué sous le régime des lois de l'Ontario. Le Fonds a été établi le 23 décembre 1999 dans le cadre d'une déclaration de fiducie et est régi par la troisième convention de fiducie modifiée et mise à jour datée du 11 juin 2014, dans sa version modifiée à l'occasion (la « convention de fiducie »). Le Fonds dépose auprès de toutes les commissions des valeurs mobilières provinciales et territoriales du Canada un prospectus simplifié chaque année, aux fins du placement public de ses parts. Les parts du Fonds sont actuellement offertes au public aux termes d'un prospectus simplifié daté du 2 juin 2023 (collectivement, le « prospectus »). Les participations au Fonds sont divisées en parts de catégorie « A » et de catégorie « F ». Le siège social du Fonds est situé au 75, rue Navy, bureau 403, Oakville (Ontario) L6J 2Z1.

Les services de gestion du Fonds et des placements sont fournis par Goodwood Inc. (le « gestionnaire »), membre de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI) [auparavant l'OCRCVM]. Dans le cadre de ses fonctions, le gestionnaire gère les activités quotidiennes et le portefeuille de placements du Fonds. De plus, le gestionnaire est le promoteur du Fonds. Le gestionnaire a nommé Waypoint Investment Partners Inc. (le « sous-gestionnaire ») sous-gestionnaire afin de contribuer à la gestion du portefeuille de placements du Fonds en vertu d'une convention de sous-conseil entre le gestionnaire et le sous-gestionnaire datée du 4 octobre 2021 (la « convention de sous-conseil »). La Société de fiducie Computershare du Canada est le fiduciaire du Fonds (le « fiduciaire ») et Financière Banque Nationale Inc., par l'intermédiaire de sa division Banque Nationale Réseau Indépendant (« BNRI »), est le dépositaire du Fonds.

Le Fonds a pour objectif de placement d'accroître son capital en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés nord-américaines exerçant leurs activités dans un grand nombre de secteurs et offrant, de l'avis du gestionnaire, un potentiel supérieur à la moyenne.

Pour atteindre ses objectifs, le Fonds privilégie les titres de capitaux propres de sociétés nord-américaines, à savoir, des émetteurs qui ont des liens au Canada ou aux États-Unis, notamment ceux qui sont situés au Canada ou aux États-Unis, ceux dont les titres sont cotés sur une bourse au Canada ou aux États-Unis ou ceux dont une importante tranche de leurs produits ou de leurs bénéfices provient du Canada ou des États-Unis ou dont une importante tranche de leurs actifs est détenue au Canada ou aux États-Unis. Le Fonds pourrait également acheter des titres additionnels comme des dépôts à terme, du papier commercial, des obligations et des débiteurs d'émetteurs qui sont des gouvernements et des sociétés si la conjoncture en vigueur nécessite la prise d'une position défensive. Le Fonds peut investir jusqu'à concurrence de 15 % de sa valeur liquidative au coût dans des obligations à rendement élevé ou d'autres titres de créance dont le rendement total est comparable à celui d'un titre de capitaux propres.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Référentiel comptable

Les présents états financiers ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (<1>International Financial Reporting Standards</1>, ou « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Les présents états financiers ont été établis au coût historique, hormis les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont présentés à la juste valeur.

Approbation des états financiers

Les présents états financiers ont été approuvés par le gestionnaire et autorisés aux fins de publication le 23 août 2023.

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

Notes afférentes aux états financiers

Pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audités)

2. MODE DE PRÉSENTATION (suite)

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, et les états financiers sont présentés en dollars canadiens.

Estimations et hypothèses comptables critiques

L'établissement des états financiers exige que la direction exerce un jugement lorsqu'elle applique les méthodes comptables et qu'elle formule des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les jugements et les estimations comptables les plus importants utilisés par le Fonds dans le cadre de l'établissement des présents états financiers sont présentés ci-après. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut, de temps à autre, détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs. La juste valeur de ces instruments est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Lorsque des techniques d'évaluation (comme des modèles) sont utilisées pour déterminer la juste valeur, elles sont validées et analysées périodiquement par les membres d'expérience du personnel du gestionnaire.

La juste valeur des titres non cotés sur un marché actif peut être déterminée par le Fonds à l'aide de sources de cotation reconnues (comme des agences de cotation) ou de prix indicatifs établis par les teneurs des marchés des obligations et des titres de créance. Le Fonds doit faire preuve de jugement et doit estimer la quantité et la qualité des sources de cotation utilisées. En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer une position à l'aide de ses propres modèles, lesquels sont habituellement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement considérées comme des normes au sein du secteur. Les modèles s'appuient sur des données observables, dans la mesure du possible. Cependant, en ce qui a trait au risque de crédit (lié tant au Fonds qu'à ses contreparties), la direction doit faire des estimations en raison de la volatilité et de la corrélation. Toute modification des hypothèses portant sur ces facteurs pourrait avoir une incidence sur la juste valeur présentée des instruments financiers.

Le Fonds exerce un jugement important pour déterminer ce qui constitue une donnée observable. Le Fonds considère qu'une donnée observable est une donnée de marché qui est facilement disponible, régulièrement distribuée ou mise à jour, fiable et vérifiable, non exclusive et fournie par une source indépendante participant activement au marché pertinent. Il y a lieu de se reporter à la note 6 pour obtenir de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme aux données de tous les exercices présentés dans les présents états financiers :

Trésorerie

La trésorerie est composée des dépôts en trésorerie auprès de BNRI.

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

Notes afférentes aux états financiers

Pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audités)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Comptabilisation, évaluation et classement :

Un actif financier classé au coût amorti est évalué au coût amorti s'il est détenu au sein d'un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs dans le but de percevoir des flux de trésorerie contractuels et si les clauses contractuelles de l'actif donnent lieu, à des dates déterminées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital. Tous les autres actifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net et sont évalués à la juste valeur.

Les passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti, à l'exception des passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net, lesquels sont évalués à la juste valeur.

Le Fonds classe ses placements en titres de créance et en titres de capitaux propres ainsi que ses instruments dérivés comme des actifs financiers ou des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers que le Fonds classe et évalue au coût amorti comprennent les intérêts courus et les dividendes à recevoir.

Les passifs financiers qui sont classés et évalués au coût amorti comprennent les créditeurs et les charges à payer.

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés initialement à la date de l'opération, à la juste valeur, et les coûts d'opérations connexes sont comptabilisés dans l'état du résultat global (perte). Les autres actifs financiers et les passifs financiers comptabilisés à la date de création à la juste valeur majorée des coûts d'opérations directement imputables à leur acquisition ou à leur émission.

Après leur comptabilisation initiale, tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur. Les variations nettes des profits et des pertes latents découlant des fluctuations de la juste valeur des instruments à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentées dans l'état du résultat global (perte), sous la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des actifs financiers, dans la période au cours de laquelle elles surviennent. Les profits et les pertes réalisés découlant de la vente d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net correspondent au produit de la cession déduction faite du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou escomptes sur les titres de créance.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie liés aux actifs se sont éteints ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque les obligations contractuelles connexes sont éteintes, qu'elles sont annulées ou qu'elles sont arrivées à expiration.

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

Notes afférentes aux états financiers

Pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audités)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Le revenu de dividendes provenant des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net est comptabilisé dans l'état du résultat global (perte) sous revenu de dividendes, lorsque le droit du Fonds de recevoir les paiements est établi. Les montants non encore reçus sont inclus dans l'état de la situation financière dans les intérêts courus et dividendes à recevoir. Les intérêts aux fins de distribution gagnés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés dans l'état du résultat global (perte) selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Évaluation à la juste valeur

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur. La juste valeur correspond au prix qui serait reçu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif dans le cadre d'une opération normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur les prix du marché à la clôture de la bourse à la date de présentation de l'information financière. Dans les cas où le prix de clôture se situe hors de la fourchette acheteur-vendeur de clôture, le cours acheteur ou le cours vendeur qui se rapproche le plus du prix de la dernière opération sera utilisé.

La juste valeur des actifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui sont basées sur la conjoncture des marchés en vigueur chaque date de clôture. Les techniques d'évaluation utilisées peuvent comprendre le recours à des opérations comparables récentes conclues dans des conditions de concurrence normale, des modèles d'évaluation d'options ainsi que d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par des intervenants qui maximisent l'utilisation des données de marché et qui s'en remettent le moins possible aux données propres à une entité.

Actifs et passifs financiers classés et évalués au coût amorti : Le coût amorti correspond au montant auquel l'actif ou le passif financier est évalué lors de la comptabilisation initiale, déduction faite des remboursements de capital, plus ou moins l'amortissement cumulé au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif de tout écart entre le montant comptabilisé initialement et le montant à l'échéance, moins toute réduction pour perte de valeur.

La juste valeur utilisée aux fins de la présentation de l'information financière concorde avec la juste valeur utilisée aux fins des opérations des porteurs de parts et des opérations connexes.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les produits et les charges sont présentés selon le solde net des profits et des pertes sur les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Sommes à payer au titre de l'achat de placements et sommes à recevoir au titre de la vente de placements

Les sommes à recevoir au titre de la vente de placements et les sommes à payer au titre de l'achat de placements qui ont fait l'objet d'engagements contractuels sont comptabilisées dans l'état de la situation financière pour le montant à recevoir ou à payer.

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

Notes afférentes aux états financiers

Pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audités)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Parts rachetables et actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Le Fonds émet deux catégories de parts rachetables qui sont rachetables au gré du porteur, mais qui ne sont pas assorties des mêmes attributs. Par conséquent, les parts du Fonds sont classées en tant que passif aux termes de la Norme comptable internationale (International Accounting Standard, ou « IAS ») 32, Instruments financiers : Présentation (« IAS 32 »).

Pour chaque part du Fonds vendue, le Fonds reçoit un montant égal à la valeur liquidative par part à la date de la vente, lequel est inclus dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Pour chaque part rachetée, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est réduit de la valeur liquidative de la part à la date de rachat. Les parts rachetables sont évaluées à la valeur actuelle de l'actif net du Fonds et sont considérées comme une tranche résiduelle de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est calculé pour chaque catégorie de parts du Fonds et correspond à la quote-part de l'actif net du Fonds de la catégorie respective, divisée par le nombre de parts en circulation à la date d'évaluation.

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, correspond à la division de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice pour chaque catégorie.

Commissions et autres coûts d'opération de portefeuille

Les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille sont des coûts engagés pour acquérir des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ils comprennent les honoraires et les commissions payés aux agents, aux conseillers, aux courtiers et aux contrepartistes. Les coûts d'opérations sont immédiatement comptabilisés à titre de charges en résultat net.

Écarts de conversion

Les opérations de placement, les produits et les charges libellés en monnaies étrangères ont été convertis en dollars canadiens selon le cours de change en vigueur au moment de l'opération. Les montants des actifs et des passifs libellés en monnaies étrangères ont été convertis dans la monnaie fonctionnelle selon le cours de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les profits et les pertes de change liés à la trésorerie sont inclus dans les profits nets (pertes nettes) de change de l'état du résultat global (perte). Les profits et les pertes de change liés aux actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans les variations nettes de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net de l'état du résultat global (perte).

Imposition

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement aux termes de la <1>Loi de l'impôt sur le revenu</1> (Canada). La totalité du bénéfice net du Fonds aux fins de l'impôt et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribuées aux porteurs de parts de manière que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat et, par conséquent, l'avantage fiscal lié aux pertes en capital et autres qu'en capital n'est pas comptabilisé à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus étrangers. En général, le Fonds traite les retenues d'impôt à titre de charge portée en déduction du revenu imposable.

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD
Notes afférentes aux états financiers
Pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audités)

4. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés détenus par le Fonds sont les suivants.

Bons de souscription

Un bon de souscription est une entente contractuelle aux termes de laquelle l'émetteur confère au porteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter directement de l'émetteur des titres sous-jacents à une date ou avant une date précise ou encore au cours d'une période précise, un nombre déterminé de titres ou un instrument financier à un prix prédéterminé. Les bons de souscription achetés exposent le Fonds au risque de crédit jusqu'à concurrence de leur valeur comptable, qui correspond à leur juste valeur.

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 :

30 juin 2023

Description	Échéance	Prix d'exercice	Base de calcul	Juste valeur dans les actifs financiers
<i>Bons de souscription</i>				
Newtopia Inc.	2024-04-29	\$ 0.30	96,000	263
Newtopia Inc.	2025-03-07	\$ 0.15	80,250	7,845
Newtopia Inc.	2023-09-07	\$ 0.10	53,500	1,623
Opera Event Inc.	2026-02-26	1,08 \$ US	99,751	-

31 décembre 2022

Description	Échéance	Prix d'exercice	Base de calcul	Juste valeur dans les actifs financiers
<i>Bons de souscription</i>				
Newtopia Inc.	2024-04-29	\$ 0.30	96,000	1,978
Opera Event Inc.	2026-02-26	1,08 \$ US	100,000	-

5. INSTRUMENTS FINANCIERS – GESTION DU RISQUE

Facteurs de risques financiers

Les activités du Fonds l'exposent à une gamme de risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui englobe le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt). L'exposition du Fonds aux risques financiers porte essentiellement sur ses placements.

Le Fonds est également exposé à des risques d'exploitation, notamment le risque lié au dépôt de titres. Ce risque s'entend du risque de subir des pertes sur les titres mis en dépôt à la suite de l'insolvabilité ou d'une négligence du dépositaire. Bien qu'un cadre juridique approprié soit en place afin d'atténuer les risques de perte de valeur de titres détenus par le dépositaire, en cas de défaut de ce dernier, la capacité du Fonds de transférer les titres pourrait être temporairement diminuée.

Le gestionnaire s'efforce de réduire au minimum les effets négatifs de ces risques sur le rendement du Fonds par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des faits nouveaux sur le marché et par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes de l'objectif de placement. Pour faciliter la gestion du risque, le gestionnaire a également recours à des lignes directrices internes qui fixent des cibles pour chaque type de risque, maintient une structure de gouvernance aux fins de la supervision des activités de placement du Fonds et surveille la conformité à la stratégie de placement établie du Fonds, aux lignes directrices internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

Notes afférentes aux états financiers

Pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audités)

5. INSTRUMENTS FINANCIERS – GESTION DU RISQUE (suite)

Facteurs de risques financiers (suite)

Le Fonds a recours à différentes méthodes pour évaluer et gérer les divers types de risques auxquels il est exposé. Ces méthodes sont expliquées ci-après.

(i) Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement conclu avec le Fonds. Le risque de crédit est géré par le gestionnaire grâce à une sélection prudente de titres et à la diversification du portefeuille du Fonds. Le gestionnaire surveille l'ensemble des positions du Fonds sur les marchés quotidiennement et les placements sont maintenus à l'intérieur d'une fourchette établie.

L'exposition au risque de crédit correspond à la valeur comptable des actifs à l'état de la situation financière et à l'incapacité éventuelle d'une autre partie de s'acquitter d'une obligation. La compensation et la garde de la quasi-totalité des instruments financiers sont prises en charge par BNRI. Le Fonds est exposé au risque de crédit dans la mesure où BNRI pourrait être incapable de respecter son obligation de remettre les titres du Fonds ou de rembourser les sommes dues. Dominion Bond Rating Service a attribué la note de A-1 à BNRI. Le Fonds prévoit ne subir aucune perte en raison de cette concentration.

Au 30 juin 2023, le Fonds détenait quatre obligations (trois obligations au 31 décembre 2022) qui n'étaient pas notées. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des obligations et des intérêts courus (25 444 \$).

(ii) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer les engagements liés aux passifs financiers qui sont réglés par la remise de trésorerie ou d'autres actifs financiers.

Le Fonds est exposé aux rachats en trésorerie périodiques de parts rachetables. Par ailleurs, le Fonds peut, de temps à autre, investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé. Habituellement, les titres qui ne sont pas cotés en bourse sont peu liquides. Le Fonds pourrait donc ne pas être en mesure de liquider rapidement ses placements dans ces instruments à un montant se rapprochant de la juste valeur de façon à combler ses besoins en liquidités ou à réagir à des événements précis comme la détérioration du degré de solvabilité d'un émetteur en particulier.

Le Fonds gère son risque de liquidité essentiellement en investissant dans des titres négociables et dans d'autres instruments financiers qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être rapidement vendus dans des conditions normales. De plus, le Fonds conserve suffisamment de trésorerie et de titres très liquides pour assurer une liquidité adéquate.

La politique du Fonds stipule que le gestionnaire doit surveiller quotidiennement la position de liquidité du Fonds. Les passifs du Fonds sont généralement exigibles et payés dans un délai de 90 jours, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les parts rachetables sont rachetables à vue au gré du porteur. Toutefois, cela ne représente pas un risque de liquidité important puisque les porteurs de ces instruments les conservent habituellement à moyen ou à long terme. En outre, le Fonds a besoin d'un avis de rachat de parts approprié et peut, dans des circonstances exceptionnelles, suspendre les rachats s'il en va de l'intérêt de tous les porteurs de parts. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un important risque de liquidité. Le Fonds n'a retenu aucun rachat et n'a imposé aucune suspension en 2023 ou 2022.

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

Notes afférentes aux états financiers

Pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audités)

(iii) Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs liés à un instrument financier fluctue en raison de la variation de variables de marché comme les cours du marché, les cours de change et les taux d'intérêt. L'analyse de sensibilité qui suit reflète la façon dont l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait été influencé par une variation raisonnablement possible de la variable de risque pertinente chaque date de clôture. Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents, et les écarts pourraient être importants.

5. INSTRUMENTS FINANCIERS – GESTION DU RISQUE (suite)

a) Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un instrument financier fluctuent en raison de la variation des cours du marché (autre que celle découlant des risques de taux d'intérêt ou de change), qu'ils soient le fait de facteurs propres à un placement donné ou à son émetteur, ou de facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Le Fonds est essentiellement exposé au risque de prix en raison de ses placements dans des titres de capitaux propres, des titres privilégiés et des dérivés connexes.

Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Le portefeuille de placements comprend des titres de sociétés issus de divers secteurs, lesquels sont exposés aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux placements sur les marchés boursiers. Le risque maximal lié aux instruments financiers correspond à leur juste valeur.

Le gestionnaire gère le risque de prix du Fonds en constituant un portefeuille diversifié de placements négociés sur divers marchés qui peuvent ne pas être mis en corrélation entre eux. Les positions du Fonds et la conjoncture générale dans laquelle le Fonds évolue sont surveillées quotidiennement.

Au 30 juin 2023, si le cours des titres du Fonds avait connu une hausse ou une baisse de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué d'environ 168 753 \$ (176 920 \$ au 31 décembre 2022).

Le Fonds est également exposé au risque de prix par la concentration de son portefeuille de placements et il gère ce risque au moyen d'une surveillance quotidienne du portefeuille afin de respecter les stratégies de placement du Fonds, lesquelles sont énoncées dans le prospectus du Fonds.

b) Risque de change

Le Fonds peut détenir des actifs et des passifs monétaires et non monétaires libellés ou négociés en d'autres devises que le dollar canadien, qui est sa monnaie fonctionnelle. Le risque de change s'entend du risque que la valeur des opérations futures sur des actifs et des passifs libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison des variations des cours de change.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire, en dollars canadiens, des devises auxquelles le Fonds avait une exposition importante au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022. Le tableau montre également l'incidence éventuelle sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une appréciation ou d'une dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises indiquées, toutes les autres variables demeurant constantes.

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD
Notes afférentes aux états financiers
Pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audités)

5. INSTRUMENTS FINANCIERS – GESTION DU RISQUE (suite)

b) Risque de change (suite)

30 juin 2023

Change	Exposition au risque de change			En % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Incidence sous forme d'un % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
	Trésorerie et autres créances	Placements détenus à juste valeur par le biais du résultat net				
Euro européen	\$ -	\$ -	-	\$ -	-	-
Dollar américain	\$ 26,468	\$ 521,540	10.9	\$ 27,400	0.5	

31 décembre 2022

Change	Exposition au risque de change			En % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Incidence sous forme d'un % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
	Trésorerie et autres créances	Placements détenus à juste valeur par le biais du résultat net				
Dollar américain	\$ 32,441	\$ 253,830	5.4	\$ 14,314	0.3	

c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché en vigueur.

La majorité des actifs et des passifs financiers du Fonds ne porte pas intérêt ou est réévaluée quotidiennement. Par conséquent, le portefeuille du Fonds n'est pas exposé à un risque important découlant des fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Toutefois, les placements sous-jacents peuvent comprendre des placements dans des titres à taux d'intérêt fixe, ce qui pourrait les exposer au risque de taux d'intérêt.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance. Il illustre également l'incidence éventuelle sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables advenant le cas où les taux d'intérêt du marché en vigueur augmenteraient ou diminueraient de 1 %, et où la courbe de rendement subirait un déplacement parallèle, toutes les autres variables demeurant constantes.

Durée à l'échéance	30 juin 2023		31 décembre 2022	
	\$		\$	
Moins d'un an	397,410		135,370	
De 1 à 5 ans	662		677	
Total	398,072		136,047	
Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2,373		752	
Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (0.05%		0.01%	

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

Notes afférentes aux états financiers

Pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audités)

5. INSTRUMENTS FINANCIERS – GESTION DU RISQUE (suite)

d) Risque géopolitique

Le terrorisme, la guerre, les affrontements militaires et les événements géopolitiques connexes (et leurs conséquences) peuvent accroître la volatilité du marché à court terme et avoir des effets négatifs à long terme sur les économies et les marchés canadiens, américains et mondiaux en général. De même, les catastrophes naturelles et environnementales, telles que les tremblements de terre, les incendies, les inondations, les ouragans, les tsunamis et les phénomènes météorologiques en général, ainsi que les épidémies de maladies et de virus à grande échelle, peuvent fortement perturber les économies et les marchés à moyen terme et avoir des répercussions négatives sur les entreprises, les secteurs, les industries, les marchés, les devises, les taux d'intérêt et d'inflation, les notations financières, les opinions des investisseurs et d'autres facteurs ayant une incidence sur la valeur des placements du Fonds.

6. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés en bourse) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la fin de l'exercice. Un marché est considéré comme actif si des opérations sur l'actif ou le passif ont lieu selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix. Si une variation importante de la juste valeur est observée de la clôture des marchés jusqu'à minuit à la date de fin de l'exercice, des techniques d'évaluation seront appliquées afin de déterminer la juste valeur.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui sont basées sur la conjoncture de marché en vigueur chaque date de clôture d'un exercice. Les techniques d'évaluation utilisées pour les instruments financiers qui ne sont pas normalisés comprennent le recours à des opérations comparables récentes conclues dans des conditions de concurrence normale, des modèles d'évaluation d'options, ainsi que d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par des intervenants qui maximisent l'utilisation des données de marché et qui s'en remettent le moins possible aux données propres à une entité.

Le Fonds répartit ses instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net selon une hiérarchie fondée sur les données importantes ayant servi à l'établissement de leur juste valeur, comme suit :

- Niveau 1 : données qui correspondent aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques que l'entité peut obtenir à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés inclus au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement, soit indirectement;
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif concerné qui ne sont pas observables.

Le Fonds exerce un jugement important pour déterminer ce qui constitue une donnée observable. Le Fonds considère qu'une donnée observable est une donnée de marché qui est facilement disponible, régulièrement distribuée ou mise à jour, fiable et vérifiable, non exclusive et fournie par une source indépendante participant activement au marché pertinent.

Si un actif ou un passif classé au niveau 1 cesse d'être activement négocié par la suite, il est transféré au niveau 2, à moins que l'évaluation de sa juste valeur nécessite l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas il est reclassé au niveau 3.

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD
Notes afférentes aux états financiers
Pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audités)

6. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs du Fonds évalués à la juste valeur au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, selon la hiérarchie des justes valeurs :

30 juin 2023

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<i>Actifs financiers :</i>				
Titres obligataires	\$ -	\$ -	\$ 398,072	\$ 398,072
Titres de capitaux propres	3,365,336	-	-	3,365,336
Bons de souscription	-	9,731	-	9,731
	3,365,336	9,731	398,072	3,773,139
Total	3,365,336	9,731	398,072	3,773,139

31 décembre 2022

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<i>Actifs financiers :</i>				
Titres obligataires	\$ -	\$ -	\$ 136,047	\$ 136,047
Titres de capitaux propres	3,538,394	-	-	3,538,394
Bons de souscription	-	1,978	-	1,978
	3,538,394	1,978	136,047	3,676,419
Total	3,538,394	1,978	136,047	3,676,419

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, une seule action a été transférée du niveau 2 au niveau 1.

La majorité des placements détenus par le Fonds sont des placements inscrits à la cote d'une bourse pour lesquels des cours du marché liquide sont faciles à obtenir. Toutefois, la direction doit faire preuve de jugement au moment de déterminer la juste valeur de certains placements. Ces placements sont classés dans le niveau 3 en tant que placements en titres de sociétés fermées non cotées en bourse et sont par conséquent assortis de données non observables importantes ou d'hypothèses. Puisqu'aucun prix observable n'est disponible pour ces titres, le Fonds utilise des techniques d'évaluation pour déterminer les justes valeurs aux dates d'évaluation présentées.

Il arrive à l'occasion que ce soit le gestionnaire qui détermine les techniques d'évaluation et la valeur des placements de niveau 3. Les techniques d'évaluation des placements dans des titres de sociétés fermées détenus par le Fonds comprennent entre autres : l'évaluation implicite faite par un tiers significatif; toute opération effectuée dans des conditions de concurrence normale; des escomptes appliqués dans le cadre d'opérations importantes qui ne sont pas effectuées dans des conditions de concurrence normale afin de tenir compte des avantages économiques tirés d'opérations particulières dont tous les porteurs de titres de capitaux propres ne peuvent se prévaloir; des contrats d'achat ou tout autre document pertinent, des comparaisons avec des instruments similaires pour lesquels il existe des cours de marché observables, l'utilisation de modèles d'évaluation internes, des entretiens fréquents avec la direction ou des membres du conseil d'administration de sociétés fermées, l'analyse d'états financiers et l'établissement des flux de trésorerie futurs liés aux titres de niveau 3 faisant l'objet d'une évaluation. Les estimations de la juste valeur peuvent également être ajustées en fonction de tout autre facteur, tel que le risque de liquidité ou l'incertitude par rapport à l'ensemble des activités d'exploitation, dans la mesure où le gestionnaire estime que ces facteurs pourraient avoir ou auront probablement un effet sur la juste valeur.

Les évaluations de niveau 3 sont passées en revue fréquemment par le gestionnaire du Fonds et tout particulièrement par le chef des placements du gestionnaire, lequel chef est l'ultime responsable de l'évaluation de la juste valeur. Le gestionnaire analyse la pertinence des données du modèle d'évaluation, de même que le résultat de l'évaluation à l'aide de diverses méthodes et techniques d'évaluation reconnues pour leur caractère normalisé au sein du secteur.

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD
Notes afférentes aux états financiers
Pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audités)

6. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau qui suit présente un sommaire des variations des placements classés au niveau 3 au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 :

30 juin 2023

		Niveau 3
Solde au début du semestre	\$	136,047
Achats		268,520
Ventes		-
Variation du profit latent ou de la perte latente		(6,495)
Total des placements		398,072

31 décembre 2022

		Niveau 3
Solde à l'ouverture de l'exercice	\$	127,143
Variation du profit latent ou de la perte latente		8,904
Total des placements		136,047

Le Fonds détenait un placement de niveau 3 dans des titres de créance d'Opera Event Inc., une société fermée américaine dont la juste valeur était de 133 132 \$ (136 047 \$ au 31 décembre 2022). Le Fonds détenait également un placement de niveau 3 dans des titres de créance de Blue-dot Inc., une société fermée canadienne dont la juste valeur était de 264 940 \$. La juste valeur des titres de créance est évaluée au coût. La variation de la valeur marchande au cours de la période est imputable aux profits et aux pertes de change.

7. PARTS

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts, lesquelles sont rachetables au gré des porteurs de parts conformément aux modalités de l'acte de fiducie.

Le nombre de parts émises, rachetées et en circulation au cours des exercices clos les 30 juin 2023 et 2022 se répartit comme suit :

30 juin 2023

	Parts à l'ouverture du semestre	Émission de parts	Rachat de parts	Transfert de parts vers/depuis	Changement de désignation des parts	Réinvestissement de la distribution	Parts à la clôture du semestre
Catégorie « A »	103,229	350	(8,282)	(504)	-	-	94,793
Catégorie « F »	342,421	11,629	(2,130)	733	-	-	352,653

30 juin 2022

	Parts à l'ouverture du semestre	Émission de parts	Rachat de parts	Transfert de parts vers/depuis	Changement de désignation des parts	Réinvestissement de la distribution	Parts à la clôture du semestre
Catégorie « A »	150,687	217	(16,945)	(27,393)	-	-	106,566
Catégorie « F »	154,433	1,103	(32,718)	40,212	-	-	163,030

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD
Notes afférentes aux états financiers
Pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audités)

7. PARTS (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022, l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est calculée comme suit :

Catégorie	2023			2022		
	Diminution par série	Nombre moyen pondéré de parts en circulation	Diminution par part	Diminution par série	moyen pondéré de parts en circulation	Diminution par part
Catégorie « A »	(76,280)	97,670	(0.78)	(996,778)	132,899	(7.50)
Catégorie « F »	(185,589)	351,880	(0.53)	(735,390)	139,430	(5.27)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le Fonds conclut des opérations entre parties liées avec le gestionnaire. Les opérations entre parties liées sont des opérations effectuées dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et convenue par la partie liée.

Frais de gestion

Le gestionnaire du Fonds est responsable des activités quotidiennes du Fonds, y compris la gestion du portefeuille de placements, et fournit des analyses de placement et prend des décisions ayant trait au placement des actifs du Fonds. Aux termes de la convention de fiducie et de la convention de gestion datées du 27 janvier 2006, le gestionnaire a le droit de recevoir des frais de gestion annuels représentant 1,9 % de l'actif net attribuable aux parts de catégorie « A » et 0,9 % de l'actif net attribuable aux parts de catégorie « F » du Fonds, calculés et comptabilisés chaque date d'évaluation du Fonds. Le gestionnaire a nommé le sous-gestionnaire afin de contribuer à la gestion du portefeuille de placements du Fonds pourrait lui verser des honoraires en vertu de la convention de sous-conseil.

Les frais de gestion sont assujettis à la TVH. Le gestionnaire verse aux courtiers ou aux contrepartistes, à même les frais de gestion, une commission de suivi sur les parts de catégorie « A » pouvant atteindre 1,0 % par année.

Les frais de gestion pour le semestre clos le 30 juin 2023 ont été de 35 428 \$ (40 128 \$ en 2022). De ce montant, les commissions de suivi versées aux courtiers ou aux contrepartistes pour le semestre clos le 30 juin 2023 étaient de 5 591 \$ (14 927 \$ en 2022). Au 30 juin 2023, les frais de gestion à payer se chiffraient à 1 274 \$ (1 375 \$ au 31 décembre 2022). Ce montant est présenté dans les créiteurs et charges à payer de l'état de la situation financière.

Rachat

Tel qu'il est indiqué dans le prospectus simplifié du Fonds, aucuns frais de rachat ne sont payables au Fonds. Toutefois, le gestionnaire peut, à son gré, prélever une déduction pour opération à court terme pouvant s'élever à au plus 2 % de la valeur par part des parts rachetées dans les 90 jours suivant leur achat.

La déduction pour opérations à court terme pour le semestre clos le 30 juin 2023 retenue sur les montants payés lors du rachat de titres versés au Fonds était nulle (nulle en 2022).

Divers

La trésorerie et les placements au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 sont détenus par le courtier du gestionnaire, BNRI Inc.

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

Notes afférentes aux états financiers

Pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audités)

8. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

Divers (suite)

Certains dirigeants, administrateurs et membres clés du personnel du gestionnaire peuvent devenir dirigeants ou administrateurs de sociétés dont les titres font partie des placements en portefeuille du Fonds. Ces placements sont comptabilisés à leur juste valeur. Le gestionnaire tient une liste de ces sociétés sur son site Web à l'adresse www.goodwoodfunds.com et a adopté des politiques et procédures appropriées pour traiter des conflits d'intérêts relativement aux relations. Cette liste est mise à jour lorsque cela est nécessaire. En conséquence, le Gestionnaire recommande aux investisseurs de consulter le site Web fréquemment et avant d'effectuer des achats additionnels de parts du Fonds.

De plus, le gestionnaire, certains dirigeants, administrateurs et membres clés du personnel du gestionnaire, ou une société liée au gestionnaire, peuvent, de temps à autre, fournir contre rémunération des services à des émetteurs dont les titres font partie des placements du Fonds. Dans ce cas, selon la législation applicable en valeurs mobilières, cette société serait considérée comme un « émetteur associé » à Goodwood Inc. À l'heure actuelle, Goodwood MVR Investors, Inc. et MV Realty Holdings, LLC (« MVR ») sont considérées comme des émetteurs associés à Goodwood. Le gestionnaire a pour politique d'apporter des ajustements appropriés aux honoraires qu'il facture au Fonds lorsqu'il reçoit des honoraires ou une autre forme de rémunération directement des émetteurs dans lesquels le Fonds a investi. Le total des remises d'honoraires versées au Fonds pour le semestre clos le 30 juin 2023 s'est chiffré à 125 \$ (192 \$ en 2022) et est porté au crédit des frais de gestion présentés à l'état du résultat global. Goodwood Inc. a conclu une entente de consultation de 5 ans avec Medexus Pharmaceuticals Inc. en date du 16 octobre 2018 et une entente de consultation de 3 ans avec MVR en date du 1^{er} août 2020. Goodwood Inc. a adopté des politiques et procédures appropriées pour traiter les conflits d'intérêts.

Conformément au Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement, le gestionnaire a établi un comité d'examen indépendant (le « CEI ») pour le Fonds. Le CEI a pour mandat de se pencher sur les conflits d'intérêts auxquels le gestionnaire pourrait être exposé dans le cadre de la gestion du Fonds et de lui faire des recommandations à cet égard. Le gestionnaire facture au Fonds la rémunération versée aux membres du CEI et les coûts liés à l'administration continue du CEI. Ces montants sont présentés dans les états du résultat global. Le CEI fait rapport de ses activités annuellement aux porteurs de parts du Fonds, et son rapport annuel est mis à la disposition des porteurs de parts sur son site Web vers le 31 mars chaque année.

Au 30 juin 2023, 694,671 parts de catégorie « A » et 59 642,0437 parts de catégorie « F » étaient détenues par des parties liées au gestionnaire et au sous-gestionnaire (694,671 parts de catégorie « A » et 59 642,0437 parts de catégorie « F » au 31 décembre 2022).

Il y a lieu de se reporter à la note 9 pour obtenir de plus amples renseignements sur les commissions de courtage versées à des parties liées.

9. FRAIS DE COURTAGÉ

Au 30 juin 2023, le total des frais de courtage payés par le Fonds s'est établi à 366 \$ (3 177 \$ en 2022), et le total des commissions et des frais des opérations de financement d'entreprise était nul (8 960 \$ en 2022). Par conséquent, le total des frais et commissions versés par le Fonds au cours de cette période était de 366 \$. De ce montant, les commissions brutes versées au gestionnaire pour qu'il agisse à titre de courtier dans le cadre des opérations de portefeuille du Fonds ont représenté 366 \$.

FONDS DE CAPITAL GOODWOOD

Notes afférentes aux états financiers

Pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audités)

10. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le Fonds, une fiducie de fonds commun de placement, n'est pas assujéti à l'impôt sur le résultat sur ses gains nets imposables ni sur son revenu net pour l'exercice s'il distribue ces gains et ce revenu aux porteurs de parts. Le fiduciaire du Fonds distribue le revenu imposable du Fonds aux porteurs de parts de manière à éliminer tout l'impôt sur le résultat qui serait par ailleurs payable par le Fonds. Ces distributions sont imposables dans les mains des porteurs de parts.

Les pertes en capital ne s'éteignent pas et peuvent être utilisées pour réduire les gains nets réalisés d'exercices futurs. Au 30 juin 2023, le Fonds avait des pertes en capital réalisées nettes cumulées de 3 398 789 \$ (3 398 789 \$ au 31 décembre 2022). Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant sur une période de vingt ans et utilisées pour réduire le revenu net imposable d'exercices futurs. Au 30 juin 2023, le Fonds disposait de pertes autres qu'en capital totalisant 1 935 200 \$ (1 935 200 \$ au 31 décembre 2022).

11. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds se compose de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (la « valeur liquidative »). Les parts donnent droit à des distributions, le cas échéant, et au paiement d'une quote-part calculée en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat. Les variations pertinentes sont présentées dans l'état des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Aucune exigence réglementaire externe n'exige le maintien d'un montant en capital minimal. Aucune exigence réglementaire externe n'exige le maintien d'un montant en capital minimal.